

**MAIRIE D'AGON-COUTAINVILLE  
DEPARTEMENT DE LA MANCHE  
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

- En exercice : 23  
- Présents : 14  
- Votants : 20

**DATE**

- De convocation : 22 février 2022  
- De l'affichage : 22 février 2022

Le 28 février 2022 à 18 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à l'amphithéâtre de l'Espace Culturel, sous la présidence de M. Christian DUTERTRE, Maire.

NOM	PRENOM	Présence	NOM	PRENOM	Présence
DUTERTRE	Christian	P	FRANÇOIS	Marielle	P
BESSIN	Pierrette	Procuration à H. GUILLOTTE	DUBOSCQ	David	P
PFEIFFER	Michel	P	LE THIMONNIER	Eglantine	P
LEBRETON	Delphine	P	PIGASSE	Nicolas	P
LEMESLE	Jean	P	BOUYER-MAUPAS	Isabelle	Secrétaire de Séance
HENNEQUIN	Jocelyne	Procuration à C. DUTERTRE	CAVELLEC	Didier	P
MASTELLOTTO	Laurent	Procuration à D. LEBRETON	LEGRAVEREND	Alain	Procuration à P. DANGUY
GUILLOTTE	Hubert	P	DENGREVILLE	Jean-Pierre	P
DANGUY	Patrick	P	COUTANCEAU	Delphine	A
GERMAIN	Jean-Pierre	A	POISSON	Jean-Marc	Procuration à J. LEMESLE
GULLON	Sandra	A	WLASNIAK	Philippe	P
LAINÉ	Pauline	Procuration à E. LE THIMONNIER			

**N° 10 – PARC EOLIEN EN MER**

M. le Maire expose que le Ministère de la Transition Ecologique a pour objectif de développer les capacités de production d'électricité décarbonée, et en particulier les énergies renouvelables. La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019-2028, adoptée en Avril 2020, fixe un objectif de 40 % d'énergies renouvelables dans la production électrique française d'ici 2028.

Dans ce cadre, et à l'issue d'un débat public organisé en 2019 et 2020, l'Etat a fait le choix de développer un parc éolien en mer, d'environ 1GW, au sein d'une zone de 500 km<sup>2</sup>, située en Centre Manche.

Au vu du fort potentiel de cette zone, l'Etat étudie désormais la possibilité d'installer un second projet de parc, d'une puissance pouvant aller jusqu'à 1,5 GW, dans la partie de la précédente zone.

En application de l'article 121-8-1 du Code de l'Environnement, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ce projet.

**MAIRIE D'AGON-COUTAINVILLE  
DEPARTEMENT DE LA MANCHE  
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES**

Par :

**13 ABSTENTIONS** (H. GUILLOTTE, J. LEMESLE, P. DANGUY, A. LEGRAVEREND, JM. POISSON, M. PFEIFFER, D. LEBRETON, E. LE THIMONNIER, P. LAINÉ, P. WLASNIAK, M. FRANÇOIS, I. BOUYER-MAUPAS)

**7 VOIX CONTRE** (M. le Maire, J. HENNEQUIN, D. DUBOSCQ, D. CAVELLEC, JP. DENGREVILLE, P. BESSIN, L. MASTELLOTTO)

Le Conseil Municipal,

EMET un avis défavorable à ce projet.

Pour extrait conforme, le 3 mars 2022

Le Maire,

Christian DUTERTRE

